

# Assemblée générale ordinaire des sociétaires

Mercredi 10 juin 2026 - 14h30

Salons de L'Aveyron

# Asac



## Composition du Conseil d'administration de l'Asac au jour de la convocation

### BUREAU

Président : Patrick Felten  
Vice-président : Jean-François Castan  
Vice-président : Gérard Laurencin  
Trésorier : Eric Müller-Borle  
Secrétaire du Bureau : Dominique Etorre

### AUTRES ADMINISTRATEURS

Christine Amblard  
Marc Bascou  
Jacques Basset  
Nadja de Benedic  
Bernard Chassac  
Dominique Chertier  
Pascale Etorre  
Thierry Lacroix  
Catherine Lentaigne  
Jean-Pierre Pasquier  
Sylvain Rousseau  
Dominique Tupin  
Bernard Vergne

### Chers amis sociétaires,

L'année 2025 s'est caractérisée par la poursuite de la stabilisation des performances des fonds en euros initiée en 2024.

S'agissant du fonds Asac-Allianz, le redressement observé l'année dernière se maintient, soutenu par les mesures de modernisation du contrat Épargne Retraite 2 Plus engagées début 2025. C'est la raison pour laquelle votre Conseil d'administration, après échanges avec l'assureur, a décidé de proposer aux titulaires des contrats Épargne Retraite et Épargne Retraite 2 d'approuver, lors de cette Assemblée générale, une modification de leur contrat pour bénéficier de clauses identiques à celles du contrat Épargne Retraite 2 Plus. Si la résolution correspondante est approuvée, ces contrats pourront bénéficier des caractéristiques du contrat ER2 Plus dont, en particulier, les frais sur versement nuls et un accès direct à la gestion en ligne.

S'agissant des contrats Generali et Spirica, ils conservent des résultats très honorables, fruits des mesures de soutien de la collecte engagées depuis deux à trois ans. Comme cela vous a été expliqué depuis plusieurs années – et ces contrats, comme ceux de la gestion des UC du contrat Épargne Retraite 2 Plus, en sont une belle illustration – il est important de diversifier ses placements. Les contrats multisupports constituent à cet égard un très bon outil.

Cette Assemblée générale ordinaire, présentant comme à l'accoutumée, les résultats de l'exercice écoulé et permettant de rencontrer les assureurs, sera suivie de la cérémonie célébrant les 75 ans de notre association. Ce sera l'occasion de mesurer le chemin parcouru par l'Asac au service de la protection de l'épargne de ses adhérents. Nous espérons vous y retrouver très nombreux !

Votre Conseil d'administration

## ORDRE DU JOUR de l'assemblée générale ordinaire

- Rapport d'activité de l'exercice 2025
- Rapport financier de l'exercice 2025
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2025 et rapport spécial sur les conventions réglementées
- Présentation et vote des résolutions

### Modalités de participation

1. Veuillez annoncer à l'Asac votre participation en retournant le coupon-réponse figurant sur votre convocation avec, le cas échéant, votre délégation de pouvoir, si vous donnez mandat au Président.
2. Le jour de l'Assemblée :
  - Présentez-vous à l'accueil pour l'émergence **45 mn à l'avance**.
  - Munissez-vous de votre convocation individuelle et d'une pièce d'identité, celles vous seront demandées à l'entrée.
  - Si vous vous faites représenter par un autre sociétaire, remettez-lui votre pouvoir de représentation dûment complété, votre mandataire le présentera lors de l'émergence.
  - Si vous êtes mandaté par d'autres sociétaires, vous devez obligatoirement présenter les pouvoirs de représentation qui vous ont été attribués, complétés et signés.

Le bureau d'émergence sera ouvert à 13h et clos à 15h.

Pour toute information :

[www.asac-fapes.fr](http://www.asac-fapes.fr)  
[secretariat@asac.asso.fr](mailto:secretariat@asac.asso.fr)

L'assemblée générale se tiendra le 10 juin 2026 à 14h30

Salons de l'Aveyron,  
17 rue de l'Aubrac à Paris 12<sup>ème</sup>

### Pour vous y rendre

- Métro ligne 14, station "Cour St-Émilion"
- Bus 24, 64, arrêt "Lachambeaudie"
- Parking "Saint-Émilion"



Vous avez des questions à adresser aux assureurs ? Des demandes d'information sur cette réunion ? Merci de nous les adresser avant le 1<sup>er</sup> juin 2026 à l'adresse mail suivante : [AG2026@asac-fapes.fr](mailto:AG2026@asac-fapes.fr) Pour en savoir plus sur l'assemblée générale et le rapport d'activité 2025 consultez la page : <https://www.asac-fapes.fr/assemblee-generale-2026>

# Rapport d'activité de l'exercice 2025

Au 31 décembre 2025, votre association regroupe 84 572 sociétaires ayant adhéré à 88 990 contrats de groupe.  
1 836 nouveaux contrats ont été ouverts en 2025.

Les fonds gérés par nos assureurs représentent 4 milliards d'euros, tous contrats confondus.



## Rappelez-vous avant d'investir

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les montants investis sur des supports en unités de compte supportent un risque de perte en capital. Ils ne sont pas garantis par l'assureur et sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

## Contrats Asac / Allianz

### Performances du fonds en euros cantonné Asac / Allianz :

2.30% net\* de rendement en 2025.

## Épargne Retraite 2 Plus

- Épargne Retraite 2 Plus est un contrat d'assurance vie de groupe à adhésion individuelle souscrit sous le numéro 0062 et 0063 libellé en euros et/ou en unités de compte.
  - \_ 0€ de frais d'entrée, de versement libre et d'arbitrage (voir conditions),
  - \_ Un fonds en euros cantonné avec un rendement de 2,30% net\* en 2025,
  - \_ La solidité financière d'un assureur européen,
  - \_ Le contrat idéal pour réaliser une donation en gardant le contrôle de l'épargne.

Nombre d'adhérents	Encours global 2025	Évolution de l'encours vs. A-1	Collecte brute 2025	Évolution de la collecte brute VS. A-1	Prestations
20 891	1 049 577 839,00 €	5,1%	36 163 918,00 €	15,9%	78 903 926,00€

### Performances de l'option de Gestion profilée Conviction gérée par Allianz Banque

Gestion profilée Conviction	SRI (échelle de risque de 1 à 7)	Performances 2025	Volatilité sur 1 an	Performances 2024	Performances cumulées depuis le lancement le 03/03/2014
Asac 30	2	4.78%	2.25%	2.83%	43.41%
Asac 45	3	6.80%	4.48%	2.79%	49.53%
Asac 60 (créé le 21/03/2016 et fermé à l'adhésion)	5	7.76%	5.79%	3.09%	45.93%
Asac 75	6	9.36%	8.19%	4.06%	62.39%
Asac 90	6	11.43%	10.80%	4.69%	65.83%

\*Net de Frais de gestion et hors prélèvements sociaux et fiscaux.

## Performances de l'option de gestion déléguée Perspective gérée par Allianz Banque

Gestion profilée Conviction	SRI (échelle de risque de 1 à 7)	Performances 2025	Volatilité sur 1 an	Performances cumulées depuis le lancement le 24/10/2024
Asac Cap Prudent	2	4.02%	2.09%	6.91%
Asac Cap Équilibre	3	6.16%	4.58%	9.50%
Asac Cap Dynamique	3	7.83%	7.11%	11.64%



## Opération commerciale 2025

Allianz Vie a mis en place une opération commerciale en 2025 sur le fonds en euros Asac Allianz faisant bénéficier aux adhérents, entre le 22/04/2025 et jusqu'au 31/12/2025, d'une bonification sur le taux de rendement des fonds en euros en 2025 et 2026.

Valeurs des adhésions nouvelles qui ont bénéficié de l'offre de bonification	Valeurs des transferts Fourgous qui ont bénéficié de l'offre de bonification	Valeurs des versements qui ont bénéficié de l'offre de bonification
4 173 673€	64 109 230€	19 637 844€

## Contrats fermés à l'adhésion

	Nombre d'adhérents	Encours global 2025	Évolutions de l'encours vs. A-1	Collecte brute 2025	Évolutions de la collecte brute vs. A-1	Prestations
Épargne Retraite et Épargne Retraite 2	51 851	2 327 265 695,48€	-6.1%	27 221 366,25€	-44,0%	216 779 621,59€
Asac Epargne Fidélité	2 503	32 476 088,00€	5.2%	3 596 459,00 €	-62,4%	1 467 004,00 €
Artist	458	17 909 003,50€	5.47%	10 317,60€	-39,3%	979 399,14€
Autres régimes	4 026	28 847 631,00€	-2.7%	95 228,07€	2,06%	1 410 404,28€

## Contrats Asac / Generali

- Performance du fonds en euros AGGVIE : rendement allant de 2,20% à 3,90% nets\* en 2025
- Performance du fonds en euros France 2 : rendement de 2,75% net\* en 2025
- Performance du fonds en euros Y (avec 0,36% de frais) : rendement de 2,44% net\* en 2025
- Performance du fonds en euros Y (avec 0,60% de frais) : rendement de 2,20% net\* en 2025
- Performance du fonds en euros Elixence : rendement de 2,50% net\* en 2025
- Performance annuelle du fonds en euros Eurossima : rendement de 1,82% net\* en 2025
- Performance annuelle du fonds en euros Netissima : rendement de 3% net\* en 2025
- Performance du fonds Génération Croiss@nce durable : rendement de 3,55% net\* en 2025



## Rappelez-vous avant d'investir

L'investissement net de frais sur le fonds Générations Croiss@nce durable supporte un risque de perte en capital en cas de désinvestissement avant l'échéance ou d'un niveau de garantie partiel. Les montants investis étant sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant de l'évolution des marchés financiers.

\*Net de Frais de gestion et hors prélèvements sociaux et fiscaux.

## ERMG Évolution

- Épargne Retraite MultiGestion Évolution (n°4401-4402) est un contrat d'assurance vie de groupe libellé en euros, en unités de compte et/ou en engagements croissance donnant lieu à la constitution d'une provision de diversification.
  - \_ 0 € de frais d'entrée, de versement et d'arbitrage (voir conditions)
  - \_ Jusqu'à 3,90% net de rendement en 2025 sur le fonds en euros AGGVie
  - \_ Trois profils de gestion pilotée proposés par Edmond de Rothschild, DNCA Finance et la Financière de l'Échiquier.

Nombre d'adhérents	Encours global 2025	Évolution de l'encours vs. A-1	Collecte brute 2025	Évolution de la collecte brute VS. A-1	Prestations
455	30 243 477,00€	22,34%	2 389 543€	-46,0%	1 289 209,00€

### Performance de la gestion pilotée du contrat EMGE Évolution

	SRI	Performances 2025	Volatilité sur 1 an	Performances à 3 ans	Performances à 5 ans
Profil Objectif Prudent géré par Edmond de Rothschild	3/7	4.20%	5.12%	18.17%	4.89%
Profil Objectif Diversifié Équilibre géré par DNCA	NA	5.36%	7.78%	7.43%	2.92%
Profil Carte Blanche géré par la Financière de l'Échiquier	3/7	3.30%	12.2%	NA	NA

## Contrats fermés à l'adhésion

	Nombre d'adhérents	Encours global 2025	Evolutions de l'encours vs. A-1	Collecte brute 2025	Evolution de la collecte brute vs. A-1	Prestations
ERMG	6 319	365 977 838,00€	-2,52%	1 926 509,00€	-18,8%	16 767 430,70€
Solid'R Vie	611	25 064 340,00€	-3,7%	539 431,00€	-20,1%	1 539 306,00€



### Opérations commerciales 2025

Generali Patrimoine a mis en place des opérations commerciales en 2025 sur les fonds en euros Netissima et AGGVie faisant bénéficier aux adhérents de bonification sur le taux de rendement des fonds en euros en fonction de la part d'unités de compte détenue et des opérations de bonification du taux de participation aux bénéfices pour des versements libres complémentaires à des périodes données.

## Contrat Asac / Spirica

- Contrat d'assurance vie de groupe de type multisupports à adhésion facultative, libellé en euros et/ou en unités de compte et/ou en parts de provision de diversification.
  - \_ 0€ de frais d'entrée, de versement et d'arbitrage (voir conditions),
  - \_ Une large sélection de supports d'investissement / immobilier, actions, Private Equity, ETF...
  - \_ Une épargne disponible immédiatement avec des rachats instantanés (voir conditions),
  - \_ Possibilité de verser 100% sur le fonds en euros.
- Performance du fonds en euros Nouvelle Génération : rendement de 3,08% net\* en 2025
- Performance du fonds en euros Objectif Climat : rendement de 3.26% net\* en 2025

\*Net de Frais de gestion et hors prélèvements sociaux et fiscaux.

Nombre d'adhérents	Encours global 2025	Évolution de l'encours vs. A-1	Collecte brute 2025	Évolution de la collecte brute VS. A-1	Prestations
1 204	58 082 000,00€	48,77%	28 203 000€	48,10%	833 000,00€

### Performances de la Gestion Pilotée gérée par OFI Invest Asset Management

	SRI (échelle de risque de 1 à 7)	Performances 2025	Volatilité sur 1 an	Performances depuis la création le 01/10/2021
Profil Équilibre	4/7	3.52%	5.71%	4.39%
Profil Carte Blanche	4/7	5.17%	9.30%	7.02%
Profil Tendance d'Avenir	4/7	6.86%	14.61%	15.47%



### Opérations commerciales 2025

Spirica a mis en place des opérations commerciales en 2025 sur le fonds en euros Nouvelle Génération faisant bénéficier aux adhérents de bonification sur le taux de rendement des fonds en euros en fonction de la part d'unités de compte détenue et sous conditions d'un versement minimum à des périodes données et sous réserve de disponibilité de l'enveloppe.

## Les contrats de prévoyance et d'assistance

Premier axe de développement de l'Asac dès 1951, la prévoyance reste d'actualité.

S'assurer en cas de disparition prématurée pour préserver les siens ou prévoir les conséquences d'une invalidité devraient représenter le réflexe prioritaire des familles, particulièrement quand une épargne de précaution n'a pas encore été suffisamment constituée.

Au 31 décembre 2025, 652 adhérents bénéficient d'un contrat de prévoyance, de dépendance ou d'assistance.

Les cotisations sont en baisse sur l'exercice et s'élèvent à **0,75 millions d'euros**.

Les prestations versées en 2025, tous risques confondus, **représentent 0,51 millions d'euros**.

Le dernier contrat de prévoyance décès commercialisé est Easy Prev', contrat d'assurance de groupe proposé depuis 2013.

## Rapport financier de l'exercice 2025 de l'Asac

Les comptes associatifs, bilan et compte de résultat de l'année 2025, ont été établis par la Société d'Expertise Comptable du Parisis (SECP) et arrêtés par le Conseil d'administration. Ils ont été contrôlés par le commissaire aux comptes du Cabinet IGREC, M. Thierry Sartre, lequel présente son rapport général et son rapport spécial sur les conventions réglementées, certifiant que les comptes annuels sont réguliers et sincères. Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'approuver ces comptes et d'affecter le résultat de l'exercice (186 042 €) aux réserves. La présentation des comptes détaillée est accessible sur <https://www.asac-fapes.fr/assemblee-generale-2026>.

#### COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2025

PRODUITS	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
Cotisations statutaires	460 917 €	468 192 €
Autres produits	5 €	3 €
Produits financiers	247 244 €	238 569 €
<b>Total des produits d'exploitation et financiers</b>	<b>708 166 €</b>	<b>706 763 €</b>

\*Net de Frais de gestion et hors prélèvements sociaux et fiscaux.

CHARGES			
Autres achats et charges externes		493 006 €	566 485 €
Impôts et taxes		448 €	441 €
Dotations aux amortissements		217 €	248 €
Autres charges		28 452 €	12 047 €
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>522 123 €</b>	<b>579 221 €</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>186 042 €</b>	<b>127 542 €</b>

#### BILAN AU 31/12/2025

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024	PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
Immobilisations nettes	5 904 €	6 121 €	Autres réserves	3 801 553 €	3 674 010 €
Créances clients	154 854 €	376 197 €	Report à nouveau		
Créances diverses	95 631 €	133 811 €	Résultat de l'exercice	186 042 €	127 542 €
Valeurs mobilières de placement	3 700 000 €	3 292 800 €	Dettes fournisseurs	174 719 €	237 195 €
Disponibilités	209 890 €	270 816 €	Dettes fiscales et sociales	25 805 €	707 €
Charges constatées d'avance	21 840 €	21 709 €			
<b>Total bilan</b>	<b>4 188 119 €</b>	<b>4 101 454 €</b>	<b>Total bilan</b>	<b>4 188 119 €</b>	<b>4 101 454 €</b>

## Votre Association

### Informier, accompagner et échanger avec les adhérents



Afin de renforcer le lien avec ses adhérents et de les accompagner dans leurs **décisions d'épargne et de retraite**, Asac met à leur disposition plusieurs outils d'information et d'échange.

- Le magazine Asactualités propose des analyses pédagogiques, des décryptages de l'actualité économique et financière, ainsi que des éclairages sur les évolutions réglementaires et les solutions d'épargne. Il constitue un rendez-vous régulier (3 fois par an en 2025) pour mieux comprendre les enjeux de long terme et les choix qui s'offrent à chacun.





Retraite, comment maintenir votre pouvoir d'achat, 17/06/2025

- Des **conférences en ligne thématiques** sont également régulièrement proposées permettant aux adhérents d'approfondir, à distance et sur internet, certains sujets clés (épargne, retraite, fiscalité, transmission, décryptage de la macroéconomie) et d'échanger en direct avec des experts.

- Enfin, des **conférences en région** sont proposées tout au long de l'année. Le 03 novembre 2026, nous irons à la rencontre de nos adhérents à Toulouse. Ces rencontres de proximité favorisent le dialogue, le partage d'expériences et les échanges personnalisés avec les équipes et les administrateurs de l'association.

**À travers cette pluralité de dispositifs, l'Asac réaffirme sa volonté d'offrir une information claire, indépendante et utile, au service des intérêts de ses adhérents.**



Conférence de l'Asac à Lyon, 15/10/2025



Assemblée générale de l'Asac, 11/06/2025



## Votre Espace Adhérent

Depuis votre Espace adhérent, vous pouvez



## Et demain voter en ligne !

- Visualiser l'ensemble de vos contrats ASAC-FAPES
- Mettre à jour vos données personnelles
- Accéder à différents formulaires : versement libre ou programmé, arbitrage...
- Nous transmettre des pièces complémentaires (carte d'identité, justificatif...) dans un espace pleinement sécurisé
- Retrouver toutes les informations sur notre association : événements, statuts...

# Résolutions soumises aux votes des sociétaires

L'Assemblée générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires procède au vote des résolutions suivantes, lesquelles ayant le caractère de décisions ordinaires, seront adoptées à la majorité simple des sociétaires présents ou représentés.

## → Résolution n°1 : approbation du rapport d'activité

L'assemblée générale, après en avoir pris connaissance, approuve le rapport d'activité présenté par le Conseil d'administration de l'Association pour l'exercice 2025.

## → Résolution n°2 : approbation des comptes

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport du Trésorier de l'Association, du rapport du Commissaire aux comptes concernant les comptes annuels 2025, ainsi que son rapport spécial sur les conventions réglementées, les approuve et décide d'affecter le résultat de l'exercice (186 042 €) aux réserves.

## → Résolution n°3 : quitus aux Administrateurs

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport d'activité et financier du Conseil d'administration, pour l'exercice 2025, donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'administration pour l'exécution de leur mandat.

## → Résolution n°4 : cotisation statutaire

L'assemblée générale approuve le maintien du montant de la cotisation statutaire annuelle à 7,00 € pour l'exercice 2026.

Les résolutions suivantes concernent la composition du Conseil d'administration. Les curriculum vitae et professions de foi des personnes dont la candidature est soumise à l'approbation de l'assemblée générale sont accessibles sur le site internet : <https://www.asac-fapes.fr/assemblee-generale-2026>

## → Résolution n°5 :

L'assemblée générale décide de ratifier la cooptation lors de la réunion du Conseil d'administration du 25 septembre 2025 de Monsieur Jean-Pierre Pasquier comme administrateur en remplacement de Madame Brigitte Delmas-Leloup pour la durée de son mandat restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale à tenir dans l'année 2028 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2027.

## → Résolution n°6 :

Sur proposition du Conseil d'administration, l'assemblée générale décide d'élire comme administrateur Monsieur Alain Giorgis, en remplacement de Madame Nathalie Lejeune, pour la durée de son mandat restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale à tenir dans l'année 2030 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2029.

## → Résolution n°7 :

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat de Madame Christine Amblard pour une durée de six (6) années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale à tenir dans l'année 2032 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2031.

## → Résolution n°8 :

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat de Madame Dominique Chertier pour une durée de six (6) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale à tenir dans l'année 2032 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2031.

## → Résolution n°9 :

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat de Monsieur Patrick Felten pour une durée de six (6) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale à tenir dans l'année 2032 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2031.

## → Résolution n°10 :

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat de Monsieur Gérard Laurencin pour une durée de six (6) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale à tenir dans l'année 2032 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2031.

## → Résolution n°11 :

Sur proposition du Conseil d'administration, l'assemblée générale décide d'élire comme administrateur Monsieur Stéphane Fontaine pour une durée de six (6) années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale à tenir dans l'année 2032 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2031.

## Améliorations techniques et modifications des contrats de groupe.

Les résolutions suivantes sont proposées en application de l'Article 14 (Alinéa 2) des statuts, à charge pour le Conseil de faire rapport des avenants ainsi conclus à la plus proche Assemblée générale.

## → Résolution n°12 :

Sur proposition du Conseil d'administration, l'assemblée générale décide de désigner comme commissaire aux comptes le Cabinet IREC dirigé par Monsieur Guy de la Tour d'Artaise pour une durée de six (6) années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale à tenir dans l'année 2032 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2031.

## → Résolution n°13 :

L'assemblée générale renouvelle au Conseil d'administration, pour une durée de 18 (dix-huit) mois, le pouvoir de signer les avenants aux contrats collectifs souscrits par l'Asac pour les adapter à toute disposition légale ou réglementaire ou toute autre modification non substantielle (ajout ou suppression d'unités de comptes).

## → Résolution n°14 :

L'assemblée générale autorise le Conseil d'administration, pour une durée de 18 (dix-huit) mois, à signer les avenants aux contrats d'assurance vie de groupe multisupports souscrits par l'Asac, visant à mettre à jour ou remplacer les orientations de gestion disponibles et d'adapter les dispositions contractuelles en la circonstance.

## Avenants signés au cours de l'année écoulée

Le conseil d'administration rend compte à l'assemblée générale de la signature des avenants suivants au titre de la délégation reçue :

■ Avenant convention d'assurance Épargne Retraite - Modification de clause de participation aux bénéfices.

■ Avenant convention d'assurance Asac Épargne Fidélité – modification clause de participation aux bénéfices.

■ Avenant à la convention d'assurance ERMG Évolution – introduction d'OPC indicelles et Loi industrie verte.

■ Avenant convention d'assurance Épargne Retraite 2 - Modification de clause de participation aux bénéfices.

■ Avenant convention d'assurance Épargne Retraite 2 Plus - Modification de clause de participation aux bénéfices.

■ Avenant à la convention collective Asac Neo Vie – introduction Loi Industrie verte.